



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 17 Mai 2021 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

Secrétaire de séance : M. Jean CONTOU-CARRERE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 28  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET,  
M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE,  
M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE,  
M. Iñaki ECHANIZ,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO,
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

### **Etaient absent-e-s :**

- M. Patrick MAILLET,
- Mme Céline BODET.

### **10 - DESIGNATION D'ELUES REFERENTES POUR LE MARCHE HEBDOMADAIRE DU VENDREDI**

Dans le cadre de sa politique municipale, le groupe majoritaire a inscrit l'accompagnement des producteurs, des agriculteurs et des commerçants comme un élément essentiel de la vitalité et de l'attractivité du territoire.

Par ailleurs, dans le cadre de la revitalisation du centre-ville et du label Petites Villes de Demain, le commerce et l'activité économique sont des axes majeurs qui doivent guider les politiques publiques.

A ce titre, le marché hebdomadaire, véritable poumon commercial du centre-ville, dans lequel sont valorisés les produits bio, les circuits-courts, dans lequel se concentre toute la qualité alimentaire que l'on peut trouver auprès des producteurs du territoire, mérite toute l'attention et l'accompagnement de la municipalité.

Le marché hebdomadaire doit retrouver une meilleure lisibilité, une organisation optimisée, un nouveau développement, permettant ainsi de fidéliser davantage et d'accroître la clientèle, afin de permettre aux producteurs de pouvoir continuer à envisager leur développement et le maintien de leur activité.

En vue de pouvoir coordonner les initiatives, de travailler au côté des agents en charge du marché, de faire le lien avec chacun.e des producteurs et commerçants accueillis, il convient de désigner des élu.e.s référent.e.s.

Oui cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Mme Marie-Lyse BISTUE, titulaire, et Mme Flora LAPERNE, suppléante, référentes pour le marché hebdomadaire du vendredi.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 17 Mai 2021.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 20/05/2021



Le Maire,

  
**Bernard UTHURRY**

